

LISTE DE CONTROLE

(à envoyer à la rédaction lors de la soumission d'un article)

- Le manuscrit est un document original, qui n'a pas été publiés ailleurs et n'est pas en cours de proposition pour une autre publication.
- Le manuscrit est rédigé en français, avec le titre, un résumé et 4-10 mots clés en français et en anglais.
- La longueur de l'article est comprise entre 3500 – 4500 mots.
- Le titre comprend 25 mots au maximum et n'est pas une question

La page de titre mentionne :

- Les coordonnées complètes des auteurs, avec mention de l'auteur de correspondance,
- Le comité d'éthique et l'approbation de ce comité,
- Les sources de financement de l'étude,
- Les éventuels conflits d'intérêt,
- L'enregistrement dans un registre d'essais cliniques, tel que requis.
- Les résumés en français et en anglais atteignent 250 mots au maximum.
- Le texte est en double interligne, numéroté par ligne en continu, aligné à gauche sous format Word.
- La rédaction est basée sur des recommandations de présentation scientifiques établies.
- Un encadré « Implications pour la pratique » est inclus.
- La structure et le contenu de l'article correspondent aux recommandations pour un article de recherche, synthèse/ recommandation ou étude de cas.
- Les tableaux, figures et photos ainsi que les légendes seront présentés sur une (des) feuille(s) séparée(s) avec la légende correspondante.
- La qualité des tirages permet une impression de qualité.
- Si une image a déjà été publiée, les auteurs ont obtenu une autorisation écrite du détenteur des droits et citent la source d'origine.
- Un accord écrit a été obtenu pour toute photo de patient(e).
- La bibliographie est rédigée selon le système de Vancouver.

Le nombre de références ne dépasse pas 50 citations.

Annexes :

Lettre d'accompagnement, avec relecteurs potentiels ou non souhaités.

Documents d'approbation du comité d'éthique, tel que requis.

Accord écrit pour la publication de photo de patient(e), tel que requis.

Date : _____

Signature : _____